

LA PROTECTION CIVILE URBAINE

Depuis près de 40 ans, la Protection Civile Urbaine d'Antibes s'active lors d'épisodes de grands risques naturels.

La Protection Civile Urbaine est un service unique dans le département des Alpes-Maritimes qui fonctionne depuis près de 4 décennies.

Elle fonctionne sept jours sur sept et 24h sur 24 avec quatre titulaires et deux vacataires. Leur mission principale est la gestion de crise en cas de risques naturels ou technologiques (inondations, tempêtes, coups de mer, pollution marine...) en lien avec les forces de sécurité, les pompiers et la municipalité pour mettre en place le dispositif adéquat.

En dehors de cette mission, ils forment également le personnel municipal à l'utilisation des extincteurs et aux travaux de grande hauteur.



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes